

Nous soussignés, **ABIOPOLE Selarl de vétérinaires**

RCS PAU 478 668 619

Demeurant à Route de Samadet - - ARZACQ - 64410 ARZACQ

Représenté par Pascal BOURDIN

en qualité de associé co-gérant

Donnons pouvoir à l'Agence ACSA, demeurant 2 , rue Bernadotte à 64000 PAU, par son représentant légal, de poursuivre en notre nom et se présenter devant la juridiction compétente, sur la demande fournie contre

Sté Earl la FERME CERONNAISE

Lieu-dit Caulet

la ferme d'Illats

33720 CERONS

Siret 841 877 376

Et sur toutes autres demandes faites en garantie et à faire, contre toutes personnes, consentir toutes compétences et prorogations de juridictions, même en dernier ressort, conclure, plaider, transiger, se concilier s'il est possible, demander ou accorder tout délai, demander la déclaration de faillite de tous débiteurs, choisir tous experts et arbitres, compromettre, faire exécuter tous jugements, y former opposition et interjeter appel, former toutes saisies-arêts et en donner mainlevée ; produire à tous ordres contributions, faillites et distributions amiables, faire tous dires, contester ou admettre toutes créances, en affirmer la sincérité, toucher tous dividendes, recevoir toutes sommes et pièces, en donner quittance et décharge, constituer tous avoués, avocats et agréés et les révoquer, assister à toutes convocations de créanciers, délibérations et nominations d'agréés, syndics, caissiers, liquidateurs, administrateurs, y prendre part, faire toutes demandes et contestations, signer tous arrangements et concordats amiables et judiciaires, approuver tous ce qui sera utile et nécessaire dans cette affaire, promettant d'avance de l'approuver et l'indemniser de ses frais, débours et honoraires.

Fait à Arzacq-Arraziguet

Le 9 avril 2025

